

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 29.01.98.

30 Priorité : 20.01.98 FR 09800562.

43 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 23.07.99 Bulletin 99/29.

56 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

71 Demandeur(s) : CATHALA FRANCOIS HENRI — FR,  
MARTEL STEPHANE CHRISTOPHER — FR, BOCHÉ-  
NEK VALERIE FREDERIQUE — FR et LACOMBE  
GERVAZ VALERIE CHRISTINE — FR.

72 Inventeur(s) : MARTEL STEPHANE CHRISTO-  
PHER et CATHALA FRANCOIS HENRI.

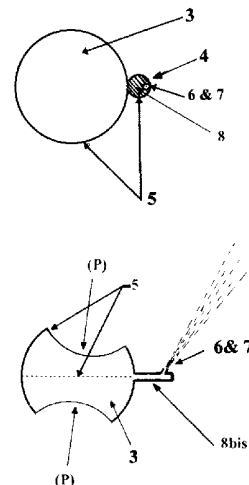
73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) :

54 DISPOSITIF ET PROCÉDE D'APPLICATION DE PRODUIT NOTAMMENT LIQUIDE ET CREMEUX SUR TOUTE  
SURFACE ET DANS UNE ORIENTATION CHOISIE AVEC UN EFFET INSTANTANE.

57 Dispositif et procédé d'application de produit notam-  
ment liquide et crémeux sur toute surface et dans une orien-  
tation choisie avec un effet instantané.

Il comporte un film en matière plastique ou autres  
d'épaisseur variable (1), joint et hermétiquement lié (5) à  
une pellicule le cas échéant moulée en matière plastique ou  
autres d'épaisseur variable (2), créant une réserve (3), con-  
tenant un produit de soin ou autres, comprenant une partie  
de soudure fragilisée de forme et de dimension variables  
(4), constituant un pré canal (8) entre le film (1) et la pellicule  
(2), intégrant un orifice de forme et de dimension variables  
(6), le cas échéant munie d'une embouchure de forme et de  
dimension variables (7), qui, lorsque l'utilisateur exerce une  
pression manuelle conséquente sur le dispositif provoque le  
détachement de la partie du film (1) et de la partie de la pel-  
licule (2) dans la zone où se situe la soudure fragilisée (4)  
créant un canal (8 bis) permettant au produit contenu dans  
la réserve (3) l'accès à un orifice de forme et de dimension  
variables (6) autorisant alors une application soit par spray,  
soit par diffusion, soit par micro jets ou autres sur toute sur-  
face en canalisant le flux du produit dans une orientation  
choisie.



La présente invention concerne un dispositif et procédé d'application de produit notamment liquide et crémeux sur toute surface et dans une orientation choisie avec un effet instantané.

5 L'application des produits de soin et autres sont traditionnellement effectués à l'aide de flacons ou de tubes échantillons divers.

Ces systèmes de contenants et d'applications procèdent par déchirure, par cassure, par spray.

10 Le dispositif selon l'invention permet une utilisation et une application instantanée de tous produits de soins et autres par le détachement d'une soudure fragilisée permettant l'accès à un orifice muni d'une embouchure de formes et de dimensions différentes autorisant des applications soit par diffusion, soit par spray, soit par micro jets sans avoir recours aux systèmes de flacons ou aux tubes échantillons ou à tout autre instrument équivalent.

15 Les présentes description et revendication de l'invention se réfèrent aux demandes de brevet N° 97/05896 et N°98/00562.

L'invention a pour objet un dispositif et procédé d'application de produits notamment liquides et crémeux dans un effet instantané caractérisé en ce qu'il comporte un film en matière plastique ou autres d'épaisseur variable (1), joint et hermétiquement lié (5), à une pellicule le cas échéant moulée en matière plastique ou autres d'épaisseur variable (2), créant une réserve (3), contenant un produit de soin ou autres, comprenant une partie de soudure fragilisée de forme et de dimension variables (4), constituant un pré canal (8) entre le film (1) et la pellicule (2) intégrant un orifice de forme et de dimension variables (6) le cas échéant munie d'une embouchure de forme et de dimension variables (7), qui, lorsque l'utilisateur exerce une pression manuelle conséquente sur le dispositif  
20 provoque le détachement de la partie du film (1) et de la partie de la pellicule (2) dans la zone où se situe la soudure fragilisée (4) créant un canal (8 bis) permettant au produit contenu dans la réserve (3) l'accès à un orifice de forme et de dimension variables (6) autorisant alors une application soit par spray, soit par diffusion, soit par micro jets ou  
25 autres sur toute surface en canalisant le flux du produit dans une orientation choisie.

**Selon d'autres caractéristiques :**

- Le film (1) et la pellicule (2) une fois liés constituent un ensemble comprenant un support (a) situé dans la zone périphérique de la réserve (3) et de la soudure fragilisée (4).
  - La réserve (3) constitue une partie du film (1) et de la pellicule (2).
  - 5 - La réserve (3) est une zone contenant un produit de soin ou autres.
  - La réserve (3) est pourvue d'une soudure fragilisée (4) constituée par le film (1) et par la pellicule (2).
  - la soudure fragilisée (4) constitue un pré canal (8).
  - La soudure fragilisée (4) est hermétique dans sa périphérie.
  - 10 - La soudure fragilisée (4) de la réserve (3) constitue un ensemble hermétiquement lié.
  - La soudure fragilisée (4) comprend sur la partie du film (1) ou sur la pellicule (2) un orifice (6).
  - La soudure fragilisée (4) constitue un canal (8 bis) lorsque l'utilisateur exerce une pression manuelle conséquente sur la réserve (3) provoque le détachement des films (1) et (2) permettant au produit contenu dans la réserve (3) l'accès à un orifice (6), autorisant alors une application instantanée de produit notamment liquide et crémeux soit par spray, soit par diffusion, soit par micro jets ou autres sur toute surface en canalisant le flux du produit dans une orientation choisie.
  - 15
  - L'orifice (6) selon ses caractéristiques permettra d'obtenir soit une application du produit par spray, par diffusion, par micro jets ou autres.
  - 20 - L'orifice (6) peut être constitué de micro orifices de dimensions variables suivant le type d'application et les caractéristiques du produit ( liquide, crémeux, gélatineux ou gazeux) .
- La figure 1 représente en plan, la face supérieure du dispositif admettant la soudure fragilisée à l'intérieure de la périphérie de la réserve (3) avec support (a).
- 25 La figure 1 bis représente en plan, la face supérieure du dispositif admettant la soudure fragilisée à l'intérieure de la périphérie de la réserve (3) sans support (a).
- La figure 2 représente en plan, la face supérieure du dispositif admettant la soudure fragilisée à l'extérieure de la périphérie de la réserve (3) avec support (a).
- 30 La figure 2 bis représente en plan, la face supérieure du dispositif admettant la soudure fragilisée à l'extérieure de la périphérie de la réserve (3) sans support (a).
- La figure 3, représentent en coupe le dispositif avec support (a).
- La figure 3 bis, représentent en coupe le dispositif sans support (a).
- La figure 4, selon d'autre modes de mise en œuvre, représente en plan le dispositif qui admet la forme d'une bulle .
- 35 La figure 4 bis représente en coupe le dispositif sous la forme d'une bulle.

**Ce dispositif est constitué :**

- D'un film d'épaisseur variable (1) en matière plastique ou autres. Les surfaces inférieure et supérieure peuvent recevoir toute impression : marque, motif, mode d'emploi et autres... Cette matière peut être transparente, de couleur ou opaque ou autres.

5 - D'une pellicule le cas échéant moulée en matière plastique ou autres d'épaisseur variable (2). Les surfaces inférieures et supérieures peuvent recevoir toute impression : marque, motif, mode d'emploi et autres... Cette matière peut être transparente, de couleur ou opaque ou autres.

10 - D'une réserve (3) constituée d'un film (1) et d'une pellicule (2) dont le volume, la forme et l'emplacement peuvent varier. Elle comporte une soudure fragilisée (4) entre le film (1) et la pellicule (2). Cette réserve (3) est destinée à contenir toute sorte de produits notamment : eau, désinfectant, parfum, crème, shampooing, et autres... Ce dispositif autorise de placer une ou plusieurs réserves selon les besoins recherchés.

- D'un support (a) que constitue l'ensemble (1) et (2)

15 - D'une soudure fragilisée (4) créant un ensemble soit à l'intérieure de la réserve (3) entre le film (1) et la pellicule (2), soit à l'extérieur de la réserve (3) entre le film (1) et la pellicule (2).

- D'un pré canal (8) que constitue la soudure fragilisée (4) avant pression manuelle.

- D'un canal (8) que constitue la soudure fragilisée (4) après pression manuelle.

20 - D'un orifice (6) qui s'intègre à la soudure fragilisée (4) soit sur le film (1) soit sur la pellicule (2) ou le cas échéant sur le film (1) et sur la pellicule (2).

- D'une embouchure (7) le cas échéant faisant parti du dispositif.

A titre indicatif, le dispositif variera dans ses dimensions.

25 De plus, les modes particuliers de réalisation permettent d'obtenir des dispositifs d'application de formes variées : rond, carré, triangulaire et autres...

Il en est de même de la réserve, ou des réserves qui pourront s'inscrire dans des formes diverses : ronde, carrée ou autres...

La soudure fragilisée (4) pourra s'inscrire dans des dimensions différentes et des formes différentes ronde, rectangulaire, carrée ou autres.

30 Il est de même pour l'orifice (6) qui s'inscrira dans des formes et dimensions différentes suivant les effets recherchés d'applications soit par spray, soit par diffusion, soit par micro jets et autres.

## REVENDEICATIONS

5 1 - Dispositif d'application de produits notamment liquides et crémeux dans un effet instantané caractérisé en ce qu'il comporte un film en matière plastique souple (1), joint et hermétiquement lié (5), à une pellicule moulée en matière plastique souple (2), créant une réserve (3), contenant un produit fluide, comprenant une partie de soudure fragilisée (4) constituant un pré canal (8) entre le film (1) et la pellicule (2) intégrant un orifice (6), munie d'une embouchure (7), qui, lorsque l'utilisateur exerce une pression manuelle conséquente sur le dispositif, provoque le détachement de la partie du film (1) et de la partie de la pellicule (2) dans la zone où se situe la soudure fragilisée (4) créant un canal (8 bis) permettant au produit contenu dans la réserve (3) l'accès à un orifice (6) autorisant alors une application soit par spray, soit par diffusion, soit par micro jets en canalisant le flux du produit dans une orientation choisie.

10

2- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la réserve (3) constitue une partie du film (1) et une partie de la pellicule (2).

15 3 - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la soudure fragilisée (4) constitue une partie du film (1) et une partie de la pellicule (2).

4 - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la soudure fragilisée (4) située dans la périphérie extérieure ou intérieure de la réserve (3) constitue un ensemble hermétiquement lié.

20 5 - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la soudure fragilisée (4) constitue un pré canal (8) avant pression manuelle et un canal (8 bis) après pression manuelle.

6- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'orifice (6) positionné sur la soudure fragilisée (4) s'intègre soit au film (1), soit à la pellicule (2), soit au film (1) et à la pellicule (2).

25 7 - Dispositif selon la revendication 6 caractérisé en ce que l'orifice (6) est constitué de micro orifices.

Fig.1

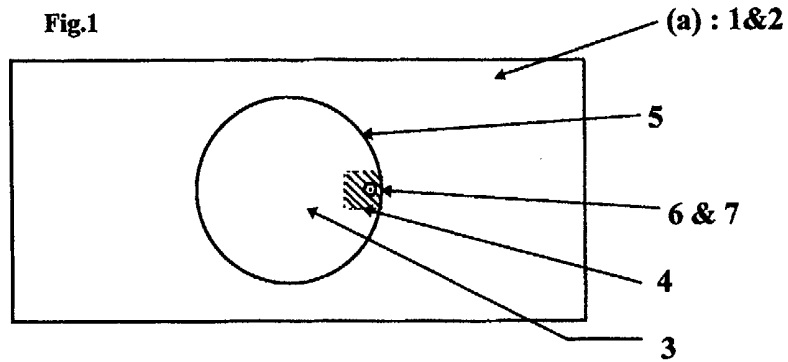


Fig.1 bis

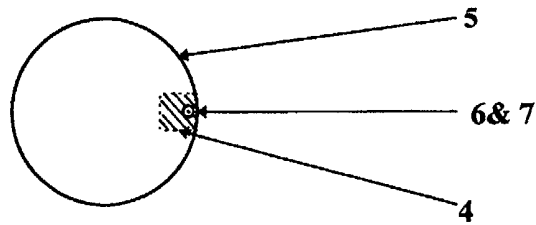


Fig.2

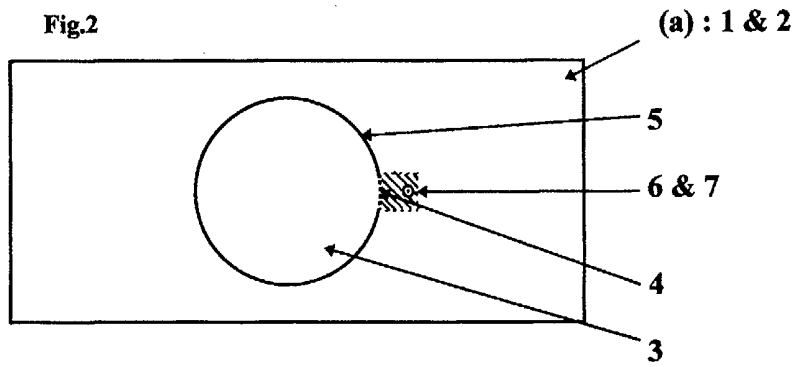
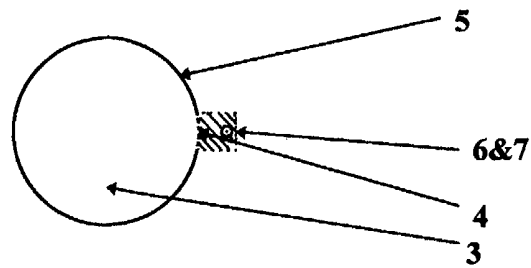
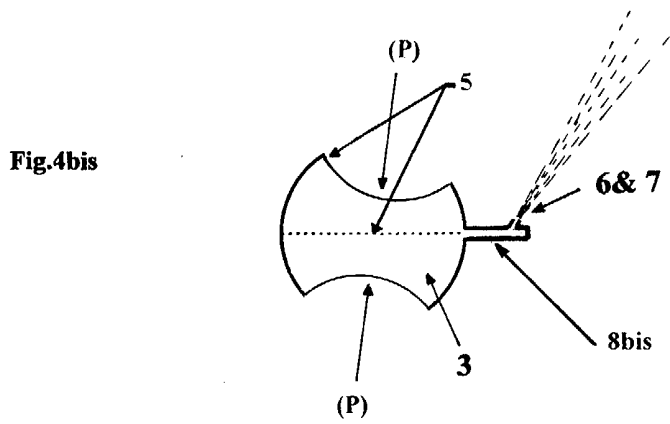
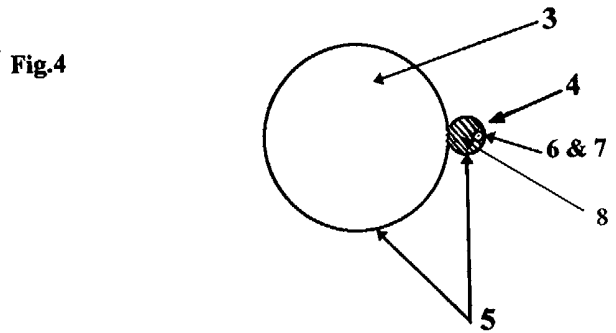
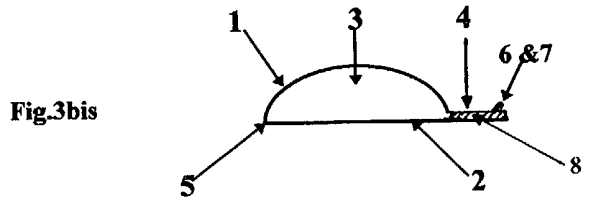
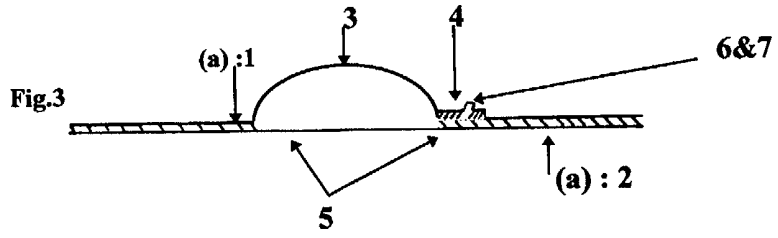


Fig.2bis





INSTITUT NATIONAL  
de la  
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE  
PRELIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement  
national

FA 566606  
FR 9801003

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	BE 870 592 A (STAAR DEVELOPMENT COMPANY) 15 janvier 1979 * page 2, ligne 14 - page 3, ligne 9; figures 1,2 *	1,4
A	FR 2 665 630 A (DEVAUX) 14 février 1992 * le document en entier *	1
A	US 4 275 840 A (STAAR) 30 juin 1981 * colonne 3, ligne 37 - colonne 4, ligne 60; figures 1-10 *	1,2
A	US 4 331 264 A (STAAR) 25 mai 1982	
A	BE 868 443 A (STAAR DEVELOPMENT COMPANY) 27 décembre 1978	
A	US 3 826 259 A (BAILEY) 30 juillet 1974	
A	US 4 812 067 A (BROWN) 14 mars 1989	
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.6)
		G09F A45D A61M B65D A61B A47L B05B
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
21 avril 1999		Sigwalt, C
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>		

1

EPO FORM 1503 03.82 (P04C13)